COMBAT OUVRIER

Hebdomadaire communiste révolutionnaire (trotskyste)

Pour la construction d'un parti ouvrier révolutionnaire en Martinique et en Guadeloupe.
Pour l'émancipation des peuples de Martinique et de Guadeloupe.
Pour la reconstruction de la IVéme Internationale.

samedi 9 juin 1979 — N°26 — PRIX : ANTILLES 1,50F FRANCE 2F

Editorial

(ELECTIONS EUROPEENNES)

NI OUI NI NON !

ABSTENTION.

Dans la mesure où les Antilles sont encore sous domination coloniale, le colonialisme français imposera donc aux populations de nos pays un nouveau scrutin de 7 000 kms.

Le colonisateur a décrété qu'il faut s'intéresser à son Europe et tout le monde doit s'y intéresser, de gré ou de force.

Ce n'est pas que les problèmes européens, comme ceux de tout autre continent soient en eux-mêmes dénués d'intérêt. C'est plutôt la politique que tous ces partis et politiciens professionnels nous déversent avec des nuances diverses, de l'UDF au parti communiste français. Tous défendent le programme de la bourgeoisie coloniale et capitaliste, de l'Europe des bourgeoisies, de l'Europe impérialiste. Et ce concert cocardier français est ridiculement repris ici à 7000 kms par de curieux «européens», dirigeants des partis de droite , du Parti socialiste et du PCM.

En France, les seuls à faire entendre un autre son, sont les militants et travailleurs regroupés autour d'Arlette Laguiller et d'Alain Krivine. Eux, s'opposent à l'Europe des bourgeois, à l'Europe des colonialistes qui exploitent les travailleurs colonisés des Antilles et d'ailleurs.

Les travailleurs antillais immigrés, directement confrontés à la vie politique française ont des raisons de les soutenir.

Aux Antilles, les travailleurs ont toutes les raisons de refuser de participer à ce vote. Car, enfin, ce pouvoir colonial n'a pas cessé de les exploiter jusqu'au sang depuis des siècles. Il y a eu l'esclavage pendant lequel les esclaves antillais ont contribué avec leur sang et leur chair à la formation des bourgeoisies européennes, il y a eu la colonisation directe et son cortège de misère, de tueries et d'humiliations, colonisation au cours de laquelle, déjà au nom de l'Europe «démocratique» et de la «patrie», des milliers de jeunes Antillais sont allés servir de chair à canon sur les champs de bataille «européens». Il y a eu la «départementalisation», colonisation hypocrite qui n'a rien de bien différent de la précédente. Aujourd'hui, c'est l'Europe... comme si avec un parlement européen cette fois et non plus le seul français, les travailleurs antillais seraient moins colonisés...

Le chômage, l'émigration, la répression coloniale, les képis rouges, les fusils, tout cela demeurera quels que soient les pourcentages obtenus par Chirac, Simone Veil, Mitterrand ou Marchais...

Aux Antilles, il faut refuser de participer à ce vote et s'abstenir. Ce sera une façon de rejeter la société, le système colonial de relancer à la face du colonisateur son mépris et sa morgue...

DOMINIQUE: UN PUISSANT MOUVEMENT DE MASSE EBRANLE LE REGIME

A l'heure où nous écrivons, la grève générale se poursuit en Dominique, paralysant presque entièrement l'activité économique de l'île. Depuis plus d'une semaine, l'aéroport est fermé, les hôpitaux assurent un service minimum, la plupart des écoles gardent porte close, l'électricité est coupée, le port paralysé, les banques ne reçoivent pas le public. Parmi les fonctionnaires, seuls les policiers effectuent sans broncher leur «travail». Les entreprises privées sont elles aussi fermées, à l'exception de la «Coconut Company».

Depuis mardi 29 mai, date à laquelle a commencé la grève générale, c'est près de 8000 personnes qui se rassemblent chaque jour à Roseau.

La grève, rappelons-le, a été déclenchée à l'initiative des syndicats pour protester contre la présentation devant le parlement dominicain de 2 projets de lois. Le premier visait à interdire aux fonctionnaires de faire la grève, sous le prétexte qu'ils effectuent un service public. Pour tout recours en cas de problèmes, les travailleurs ne disposeraient que d'une sorte de bureau où ils viendraient exprimer leurs doléances.

Les travailleurs du secteur public ne pouvaient, bien entendu, admettre cette scandaleuse atteinte au droit de grève. Une deuxième loi scélérate était proposée au parlement par le premier ministre, Patrick John, elle s'en prenait à la liberté de la presse.

P. John, en présentant ces deux projets de lois, cherchait à se donner les moyens d'étouffer toute opposition parmi les travailleurs, et ceci, avant les prochaines élections qui sont prévues pour mars 1980. En fait, il se souvenait de la leçon que lui avaient infligée les travailleurs du secteur public en 1977, où après une grève de 47 jours, il avait dû céder sur toute la ligne : payer les mois de retard qu'il devait sur les salaires, plus les jours de grève. Inquiet de cette mobilisation populaire, il avait alors préféré reculer d'un an la date de l'indépendance !

Mardi 20 mai, P. John a provoqué de nouveau la mobilisation des travailleurs contre lui. C'est près de 10 000 manifestants qui étaient présents, à partir de 7h30, aux alentours du parlement. P. John fit intervenir l'armée, et celle-ci tira sur la foule, tout d'abord avec des grenades lacrymogènes, provoquant la mort par étouffement d'un bébé de six mois, puis par balles : un jeune homme était tué, de nombreux autres manifestants blessés.

Cette attitude criminelle provoquait la colère des manifestants : de nombreuses voitures de police, ainsi que des bâtiments publics furent attaqués à coups de pierres. La grève générale illimitée fut décidée par les syndicats, d'autant plus que malgré ces évènements, le parlement où le Parti Travailliste de P. John est majoritaire, votait les lois scélérates proposées par le gouvernement.

Les syndicats et les partis d'opposition réclamaient la démission de Patrick John et de son gouvernement. Le principal parti de cette opposition, le Freedom Party,

Suite page 3

MARTINIQUE : AUTOUR DE L'AFFAIRE DES JEUNES

BRISONS LE SILENCE !

Nous publions ci-dessous le texte des parents et des proches des jeunes emprisonnés.

APPEL

Depuis le Vendredi 20 Avril, où toute la population de la Martinique était informée de l'arrestation de 7 jeunes Martiniquais, accusés d'avoir frappé des Français sur les plages de la Martinique, plus rien n'a été dit, aucun fait nouveau n'a été rendu public. Cependant, sur les 7 jeunes, un seul a été relâché, Robert Esther. Les 6 autres, Chloë, léopoldie, Périan, Soarez, Surbon et Verdan croupissent toujours en prison. Tout se passe comme si nous, parents et proches des emprisonnés ne devrions rien savoir d'une affaire qui au départ semblait très grave. Actuellement, c'est la loi du silence qui joue.

Pourtant, nous exigeons de savoir la vérité. Qu'ont donc fait les emprisonnés pour que 7 semaines après leur arrestation, nous soyions toujours dans l'incertitude en ce qui les concerne ? Un journal à grand tirage – France-Antilles – les a accusés d'avoir battu des gens et de les avoir détroussés. Qu'en est-il exactement ? Qui a battu ? Quand ? Où ? Qui a volé ? Quand et où ? Nous voulons le savoir !

Cette attitude de la justice ne peut que renforcer notre méfiance, d'autant plus que Robert Esther a été relâché au bout de 3 semaines de prison. Il a été libéré, car il n'y avait aucune preuve contre lui. Il a donc fait 3 semaines de prison pour rien. Pourquoi cette hargne à poursuivre un jeune que l'on savait innocent dès le départ ? Est-ce que dans le cas des autres emprisonnés il n'y a pas la même volonté de réprimer de jeunes Martiniquais, parce qu'ils sont jeunes, qu'ils sont pauvres et que leur peau est noire ?



C'est parce que cette affaire est louche, parce que nombre de points ne sont pas clairs que nous demandons la libération des 6 emprisonnés.

Nous lançons un appel à toutes les organisations démocratiques, aux hommes et aux femmes d'esprit démocratique et généreux pour qu'ils se joignent à nous et nous soutiennent dans notre démarche. Car ce qui est arrivé à nos proches peut arriver demain à n'importe quel jeune Martiniquais. N'importe qui n'aura pas l'heur de plaire à ceux qui sont la justice et la police de ce pays, maintenant, pourra se retrouver en prison, dénoncé dans les journaux, dépeint comme un voyou et un brigand sans pouvoir riposter.

Nous disons qu'il faut mettre une limite à cela avant qu'il ne soit trop tard.

Joignez-vous à nous pour que toute la lumière soit faite sur cette affaire et exiger la libération de nos enfants et de nos proches.

Les parents et les proches :
MARY Josée, compagne de Surbon
ESTHER Robert Le 6 Juin 79

Pour prendre contact :
Robert Esther
352 Squadra D
Rue 23 Cité Dillon.

GUADELOUPE

"INDUSTRIALISATION" "RESTRUCTURATION" DES MOTS POUR MASQUER LA FAILLITE

Depuis le voyage de Deniau, ministre du commerce extérieur, il serait donc question de la création de 40 petites industries nouvelles en Guadeloupe pour 1979. Par ailleurs depuis plusieurs mois il est fortement question de «restructuration» de l'économie sucrière. Voilà un mot bien ronflant pour signifier fermeture d'usines et licenciement de travailleurs. Car c'est cela la brillante «restructuration» et rien d'autre. Trois usines fermeront avant la prochaine récolte et des centaines de travailleurs risquent de se retrouver au chômage. On parle déjà d'une première tranche de 40 licenciements à Beauport.

D'une part les représentants du pouvoir parlent d'industrialisation permettant la création de 200 à 300 emplois, de l'autre les capitalistes détruisent purement et simplement tout un secteur économique et ils menacent ainsi de mettre au chômage des centaines de travailleurs.

Dans le cas le plus optimiste où ces petites industries fourniraient effectivement 200 à 300 emplois, l'effet en sera vite annulé par les licenciements massifs qui se préparent dans les usines à sucre et dans les champs de canne... Il n'y aura donc aucunement une création d'emplois nouveaux, mais au mieux une non-aggravation d'une situation déjà catastrophique, et ce nous le disons bien dans le meilleur des cas. Le plus probable dans la période qui vient sera un accroissement réel du chômage.

Cependant il est intéressant de voir de plus près les projets d'industries que l'on nous propose.

France Antilles dans son numéro du lundi 28 Mai énumère les différentes entreprises en voie de création : Il y aurait tout d'abord une «société guadeloupéenne de jus» mais... qui «appuiera sa production sur l'importation de concentrés» ! Une seconde entreprise «axera sa production sur le jus de pomme et le jus de raisin»... et là il faut donc supposer que les fruits ou les concentrés viendront encore de France ou de tout autre pays tempéré. Il existe aussi, nous dit-on, un projet de confiturerie qui «envisage de fonctionner en important des fruits d'Haïti et de St Domingue»... !

Et France-Antilles ajoute : «ces entreprises offriront aux planteurs suffisamment de débouchés pour les inciter à replanter des arbres dans des zones qui avaient été plus ou moins délaissées».

On voit effectivement qu'avec du raisin et des pommes, les cultivateurs antillais ont de vastes perspectives de développement devant eux, sans parler des concentrés importés pour les jus, ou des confitures fabriquées à partir de fruits venant d'Haïti ou de Saint Domingue ! En réalité ces petites industries alimentaires, si elles étaient créées (ce que rien ne permet d'affirmer sinon les propos de Monsieur Deniau) ne pourraient guère encourager les petits planteurs, ni fournir beaucoup d'emplois.

Face aux dizaines de milliers de chômeurs existants, que viendront encore rejoindre les futurs licenciés des usines et des champs, les quelques emplois qu'on nous promet apparaîssent pour ce qu'ils sont en réalité : une promesse hâtivement faite pour contrebalancer l'annonce des licenciements projetés dans le secteur de la canne.

Mais depuis le temps que les dirigeants coloniaux nous jettent leurs promesses en pâture, tout en aggravant chaque jour la situation sociale et économique dans nos pays, on se demande qui ils espèrent encore tromper avec leurs mensonges ?

GUADELOUPE

LA GREVE DU 31 MAI : UNE MOBILISATION PARTIELLE

La grève du 31 Mai, organisée par la CGTG, l'UIG-CFDT et le SPECOG n'a pas été suivie par l'ensemble des secteurs concernés. Il faut dire que du côté des syndicats eux-mêmes, il semble que des réticences apparaissaient au fil des jours, et de «grève générale», ce mot d'ordre se transformait quelques jours plus tard en «journée d'action».

Dans certains secteurs même, les travailleurs n'étaient pas tenus au courant de l'action des centrales syndicales.

Dans l'enseignement, la grève n'a pas été suivie car la FEN (bien qu'ayant déposé un préavis) n'avait pas lancé de mots d'ordre. C'est avant tout ce qui explique que les enseignants ont travaillé le 31 Mai.

La FEN qui avait appelé les enseignants à faire la grève du 17 Mai pour des raisons essentiellement corporatistes n'a pas jugé bon de faire la grève du 31 Mai.

Pourtant, certains secteurs ont débrayé : des magasins sont restés fermés tels Supérette et la SOFROI et plusieurs centaines de travailleurs se sont rassemblés devant le hall des sports de Pointe-à-Pitre.

Une manifestation a regroupé environ 500 personnes dans les rues de Pointe-à-Pitre. Des délégations syndicales de certains secteurs (Darboussier, Sofroi, Soresbar, la SIG, l'hôpital) étaient présentes. Un cortège dynamique reprenait les slogans suivants : «A bas le colonialisme» «nou lass' é chômage nou lass é misé tout' travaillé lévé !» «Travaillé Soresbar kimbé raid pa molli». Les travailleurs dominicains actuellement en lutte ne furent pas non plus oubliés. Le slogan «solidarité avec les travailleurs dominicains» fut vivement repris.

Des prises de paroles furent faites devant le marché à l'entrée de la rue Frébault et devant le Prisunic de Pointe-à-Pitre. En passant devant le bureau de la SIG, les manifestants dénoncèrent le directeur Tavernier.

Cette journée d'action a prouvé qu'il existe dans la classe ouvrière de la Guadeloupe une fraction réellement combative. Sa tâche dans la période qui vient c'est de gagner à la lutte les plus hésitants qui constituent encore la majorité.

SIG

LES TRAVAILLEURS ONT TOUT A GAGNER A SE BATTRE

A la SIG, les délégués syndicaux et délégués du personnel sont bien décidés à poursuivre leur lutte contre les licenciements et, face à un patronat particulièrement répressif ils poursuivent leur travail d'explication auprès de l'ensemble des travailleurs de la société.

Cependant une fraction du personnel s'est laissée impressionner par les manœuvres de la direction qui tente de les éloigner le plus possible des dirigeants de la grève menacés de licenciement. Certains, soit par peur de se faire mal voir de la direction, soit par une sorte de «reconnaissance» à l'égard de tel ou tel chef pour avoir été embauché ou pour avoir obtenu telle ou telle «faveur», se font les auxiliaires de celui qui les exploite, en l'occurence Tavernier le directeur. C'est ainsi qu'on a pu voir certains travailleurs (un petit groupe) distribuer le tract de la direction qui exigeait le licenciement des délégués, et faire grève pendant deux heures à l'appel de Tavernier pour les mêmes raisons.

Ces mêmes travailleurs et le personnel de bureau (employés et cadres) constituent le soutien actif de la direction. C'est la masse de manœuvre permettant à la direction de la SIG de diviser les travailleurs et de trouver parmi eux un consensus à toutes ses combines, ce sont eux qui, en reprenant le travail sous la protection des CRS, ont permis que la majorité des travailleurs, hésitants et timorés, prennent tous comme argument, à la fin de la grève : «le travail reprend donc je reprends aussi».

Ces ouvriers et employés doivent savoir qu'en agissant de la sorte, c'est aussi contre eux-mêmes qu'ils agissent, car après avoir aidé la direction dans sa tentative de licenciement des responsables syndicaux et des militants combatifs de la société, non seulement ils couvrent toutes les combines, les malversations, la mauvaise gestion de la direction, mais encore ils rendent possible leur propre licenciement dans l'avenir. Un exemple récent le prouve : une femme de ménage, après avoir soutenu la direction pendant la grève, s'est vue «transférée» à l'EGI (Société sous traitante de la SIG) où elle travaillera dans des conditions bien pires et d'où elle sera vraisemblablement licenciée. C'est déjà un avant goût de ce qui risque de se passer dans l'avenir pour les autres.

TAVERNIER A LA FORCE ARMÉE AVEC LUI.



Les travailleurs ont les moyens de s'organiser.

Car en réalité la direction de la SIG a la volonté exprimée ou non de licencier près de la moitié de son personnel à moyen terme.

Certes, ces travailleurs-là ne constituent pas la majorité. La majeure partie d'entre eux n'est pas aussi prompte à défendre la direction, mais est plutôt dépitée et hésitante. En réalité ils ne croient pas en eux-mêmes, en leur propre capacité de reprendre le combat et de le gagner. Pourtant gagner la lutte ne dépend en grande partie que d'eux-mêmes.

Un groupe cependant n'a pas lâché prise et se dit prêt à soutenir jusqu'au bout les travailleurs frappés par la répression. Ce sont ceux-là qui ont raison.

En particulier, les travailleurs menacés de licenciement ont entrepris de discuter et de sensibiliser leurs camarades de travail en permanence, sur la nécessité de lutter contre les licenciements. Ils ont organisé plusieurs prises de parole devant l'entreprise, ont distribué un tract, ont organisé une assemblée générale le mercredi 30 mai. Seule, une minorité de travailleurs a répondu à ces appels, mais elle est décidée à se battre.

D'autres attaques viendront, Tavernier l'a déjà laissé entendre en disant qu'il «a du monde à licencier à Grand-Camp» en particulier. D'autres mesures de répression suivront, d'autres mauvais traitements seront appliqués. En tentant de licencier les travailleurs les plus combatifs, Tavernier veut faire taire toute forme de protestation dans l'avenir, toute forme de revendication, empêcher toute grève. Il veut une masse de travailleurs soumis et dociles.

Les travailleurs ont les moyens d'éviter cela. C'est de faire échec aux mesures de répression de la direction de la SIG dès aujourd'hui, de soutenir à fond les délégués menacés de licenciement, de faire savoir à Tavernier qu'il a en face de lui un bloc de travailleurs unis et décidés à lui répondre avec énergie et dignité.

Pierre Jean CHRISTOPHE

SIG : TAXES, IMPOTS, ASSURANCES ON NOUS DETROUSSE !

Au renouvellement de notre bail, la direction de la SIG, nous a demandé de souscrire à une assurance eau et incendie.

Déjà nous payons un loyer, le plus souvent au-dessus de nos moyens. Nous payons des taxes pour ordures, alors que ce service est très mal assuré.

L'administration nous réclame des impôts locaux.

Et voilà qu'on nous réclame de payer une assurance. Décidément, nous n'aurons jamais fini de payer dans notre vie... Tous ces messieurs de la haute administration s'entendent pour nous détrousser. Jusqu'au jour où nous refuserons de payer !

SIG LOUISY MATHIEU : DES COUPURES D'EAU INADMISSIBLES ! !

Très souvent les habitants de la Cité Louisy Mathieu sont privés d'eau, et cela pendant 24 ou 48 heures en particulier le week-end. La semaine dernière ils n'ont pas pu avoir de l'eau toute la journée du vendredi. Pour se laver et préparer les repas chacun était contraint de prendre son seau et d'aller à la fontaine publique. Et parmi eux, des femmes logeant au 4ème étage, ont dû faire plusieurs allées et venues avec ces lourds poids au bout des bras.

De nombreux habitants de Louisy Mathieu sont furieux du fait de ces coupures d'eau répétées et continuelles. Certains s'en sont déjà plaints auprès de la Régie des Eaux. Selon cet organisme ce sont des réparations importantes qui motivent ces coupures.

Mais pourquoi la Régie ne prend-elle pas des mesures pour continuer à alimenter ce quartier, ne serait-ce qu'à certaines heures de la journée ?

Pourquoi donc ne juge-t-elle pas utile de prévenir de ces coupures ?

Ceux de Louisy Mathieu ressentent vraiment cette désinvolture de la Régie des Eaux comme un profond mépris et une discrimination à leur égard. Ils ne manqueront pas tôt ou tard de le faire savoir.

S.I.G. LOUISY-MATHIEU : UNE SCANDALEUSE AUGMENTATION DES LOYERS.

Certains locataires de la cité Louisy Mathieu ont récemment reçu un avis de la SIG les invitant à renouveler leur bail.

La SIG en a profité pour leur annoncer une augmentation du loyer. Celui-ci est relevé de 13 % d'un coup. Ainsi certains loyers passent de 211 F à 236 F. Cette augmentation, certains locataires ne sont pas prêts à l'accepter. Ils estiment scandaleux que la SIG décide d'augmenter ainsi le loyer sans motif. Il n'y a pas eu de travaux récents au cours de l'année, bien au contraire les conditions d'entretien se dégradent chaque jour un peu plus.

Les locataires font également remarquer qu'il s'agit de logements sociaux, donc des logements pour des revenus faibles.

Cela, la SIG s'en moque totalement. Ce qui l'intéresse, c'est que le locataire paye.

Ceux qui entendent protester et refuser de payer ces augmentations sont prêts à s'organiser et à mobiliser l'ensemble des locataires pour cela.

C'est effectivement la meilleure chose à faire s'ils veulent faire ravaler à la direction de la SIG ses augmentations de loyer.

SIG CHANZY MORTENOL ENFIN ON REPARE LES BALCONS !

Quelques jours après la fin de la grève des employés de la SIG, grève au cours de laquelle les locataires avaient dénoncé le mauvais entretien des bâtiments, la SIG semble s'être décidée à réparer les balcons métalliques défectueux qui existent dans les cités de Chanzy et de Mortenol.

En effet, dans l'état où ils se trouvent cela représente un grave danger de s'appuyer sur ces balcons. D'ailleurs dans le passé deux enfants ont fait une chute de plusieurs mètres parce qu'ils s'étaient appuyés sur ces balcons. Ceux-ci avaient cédé sous leur poids.

A la suite de ces accidents la SIG s'était contentée de faire clouer deux planchettes transversales portant l'inscription «Attention, Danger !». Et cette société, estimant sans doute cela suffisant, est restée longtemps sans juger nécessaire de faire les réparations qui s'imposent. Mais depuis la grève certains balcons ont été changés ou réparés.

Il faut croire que la mobilisation des locataires lors de la grève aura décidé la SIG à agir !

DOMINIQUE

(suite de la page 1)

dirigé par Mme Virginia Charles, proposa, quant à lui, la création d'un gouvernement intérimaire qui assumerait la direction du pays jusqu'aux prochaines élections : ce qui lui permettrait, soit dit en passant, d'aborder ces élections avec les meilleures chances de succès. Mais le premier ministre répondit qu'il n'était pas question pour lui de démissionner, et qu'il ne quitterait son poste qu'à l'issue des élections de 1980, si celles-ci lui étaient défavorables. Il n'en reste pas moins que trois de ses ministres, dont un de ses proches collaborateurs, Austin, ont démissionné depuis mardi.

Mercredi 6 juin, le gouvernement et les dirigeants syndicaux se rencontraient afin de discuter des conditions auxquelles cette grève pourrait prendre fin. Il semblerait que les dirigeants syndicaux, en négociant à la même table que P. John, aient renoncé à exiger sa démission. Reste à savoir si les principales revendications, notamment sur l'abrogation des lois scélérates, seront satisfaites. Nous ne pouvons, à l'heure où nous mettons sous presse, répondre à toutes ces questions.

Mais ce qui se passe actuellement en Dominique est, à coup sûr, d'une importance capitale pour l'avenir de ce pays. Pour la seconde fois en deux ans, la quasi-totalité des travailleurs sont en grève.

Mais cette fois, le caractère politique de cette grève allant jusqu'à exiger le départ du premier ministre, semble plus marqué que précédemment. D'ailleurs, malgré le fait que depuis le 29 mai, il n'y ait pas eu de nouveaux affrontements, la tension demeure grande, et le mécontentement profond. Que 8000 personnes se rassemblent chaque jour, dans un pays qui compte moins de 80.000 habitants, est un évènement considérable. L'attitude des directions syndicales, qui peu ou prou semblent faire le jeu d'une opposition (le Freedom Party) n'ayant rien à voir avec les intérêts des travailleurs, n'offre aucune perspective de changement réel aux masses dominicaines en mouvement.

Seule la création d'un parti ouvrier révolutionnaire en Dominique, luttant pour le pouvoir des travailleurs, peut offrir une telle perspective, pour ce pays dont les ressources essentielles sont contrôlées par les capitalistes britanniques ou américains. Il n'en reste pas moins que les travailleurs de Guadeloupe et de Martinique doivent se montrer solidaires de leurs frères de classe dominicains.

A la Barbade, les dockers ont refusé de décharger les bateaux provenant de Dominique, en solidarité avec les travailleurs dominicains en grève.

Ce qui se passe en Dominique peut avoir des répercussions dans les Antilles dites «françaises». ET le silence de FR3 à ce sujet, sans doute dicté par la préfecture, n'est certes pas le fruit du hasard. Des bruits circulent même selon lesquels on aurait évoqué, au niveau de l'administration coloniale française, l'éventualité d'une intervention en Dominique !

Max RODON

DOMINIQUE
LA CONSPIRATION DU SILENCE

Le black-out le plus total est fait sur les évènements qui se déroulent actuellement à la Dominique. Si nous avons eu droit à un ou deux flashes d'actualité très rapides sur les manifestations du mardi 29, c'est parce qu'il y a eu des morts. Mais à part cela, et depuis cette date, aucune information n'a été donnée par FR3 sur la situation dans l'île (ni d'ailleurs RCI, qui n'est guère plus bavarde sur ces évènements). C'est le même silence du côté de France-Antilles.

Pourtant, lors de l'accès à l'indépendance de la Dominique, en décembre dernier, nous avions eu droit à de longs reportages documentés, des films, des photos, des articles. Il faut dire qu'alors tout le gratin de la société bourgeoise et coloniale était là et que l'évènement avait la large approbation du gouvernement français.

Aujourd'hui, il n'en est plus de même, aussi la consigne du silence a-t-elle été une fois de plus imposée par les autorités qui nous gouvernent. La presse et la radio officielles obéissent aux ordres : rien ne filtre sur la situation de l'île toute proche.

De même que nous n'avons rien su de la situation des réfugiés de Saint-Vincent, ou que nous ignorons tout de la vie à Grenade après le coup d'Etat «populaire» de Bishop, de même les journalistes du pouvoir ne nous dirons rien sur les revendications des travailleurs dominicains.

Aussi habitués que nous soyons à une telle conspiration du silence venant des organismes officiels de l'information, nous ne pouvons accepter d'être traités avec une telle désinvolture et un tel mépris. Il faut qu'une vaste protestation s'élève pour exiger l'information élémentaire à laquelle nous avons droit !

Claire GOYA

EMIGRATION
Un vendeur de C.O. condamné



Notre camarade Divialle Emmanuel, ouvrier plombier et ex-candidat sur la liste de Lutte Ouvrière aux élections législatives de mars 78, vient de passer en justice et d'être condamné à 500 F d'amende pour «outrages à agent».

Il avait été arrêté par deux policiers alors qu'il vendait le journal Combat Ouvrier au quartier Barbès à Paris. Ceux-ci, après lui avoir demandé ses papiers d'identité, l'avaient emmené au poste et l'y avaient gardé plus de 24 heures avant de l'inculper.

Cette arrestation arbitraire et ce jugement inique sont dans le droit fil des mesures répressives prises depuis quelque temps par le gouvernement français contre les travailleurs et plus particulièrement les travailleurs immigrés, ainsi que contre les militants de gauche ou d'extrême-gauche. Police et justice s'accordent pour sanctionner et réprimer ceux qui diffusent les idées révolutionnaires, surtout si ceux-ci parlent au nom des exploités des colonies françaises.

Mais ces tracasseries policières et judiciaires n'empêcheront pas nos idées de circuler !

ECHOS ECHOS ECHOS ECHOS

EDF MARTINIQUE

OUI L'ACTION EST PAYANTE !

Depuis quelques mois, le nouveau chef de centre n'a cessé de faire le rodomon. D'abord il ne voulait pas entendre parler de syndicat, ensuite quand il acceptait de recevoir le syndicat ou quand il discutait avec les représentants du personnel, c'était pour dire non à tout ce qui allait dans le sens des intérêts des travailleurs.

Quand le syndicat a déposé son cahier de revendications la direction a consacré 18 heures de «discussion» pour dire non finalement à chaque revendication.

Aussi, l'ensemble des agents a été invité à venir réclamer au chef de centre des négociations sérieuses. Et c'est le tiers d'entre nous qui a débrayé pour appuyer la délégation.

A la vue de plus d'une centaine de camarades décidés criant : « Millin, négociez ou partez», il accepta une réunion immédiate et le principe d'un calendrier de discussions, service par service, alors qu'avant il daignait à peine nous recevoir.

Comme quoi devant la détermination des travailleurs la direction perd de son arrogance !

BLANCHET :

LES PETITS PLANTEURS TRAITES AVEC MEPRIS.

L'usine Blanchet a fermé la semaine dernière pour fin de récolte. Cependant, plusieurs petits planteurs qui n'avaient pas encore livré leurs cannes sont restés avec leur production en totalité ou en partie sur les bras. Evidemment l'usine ne s'est même pas souciée de cela. Les capitalistes de Blanchet, leur quota une fois atteint, sûrs qu'ils sont des profits qu'ils vont réaliser, leur ont fermé la porte au nez.

Les petits planteurs devront donc aller voir ailleurs si une autre usine veut bien de leurs cannes, ou une distillerie (mais dans ce cas-là ils vendront à un prix plus bas).

Voilà comment les capitalistes traitent les paysans pauvres de ce pays. Ils les utilisent quand ils en ont besoin et les rejettent purement et simplement dans le cas contraire.

ECHOS ECHOS ECHOS ECHOS



Qui à peur de qui? . (Bassin de Radoub)

FORT-DE-FRANCE

BASSIN DE RADOUB

ECHO DE LA GREVE LE CAPITAINE VEUT NOUS SABRER !

Le capitaine du Bassin de Radoub, celui qui est chargé de faire entrer les bateaux dans la forme et qui loge à l'intérieur du Bassin, s'est trouvé pris le 22 Mai dans le piquet de grève.

Au lieu de dialoguer avec les camarades du piquet, il n'a rien trouvé de mieux à faire que de les menacer de prendre son coutelas. Et lorsque les grévistes lui ont rétorqué que le coutelas a été l'arme de nos pères pour leur libération, il a alors déclaré qu'il nous donnerait du plomb !

Tant de métal dans l'air risque de provoquer bien des étincelles !...

BEAUPORT : NOUS POUVONS EMPECHER LES LICENCIEMENTS !

Depuis quelques temps il est à nouveau question de licenciements à l'usine Beauport. La direction prévoirait en effet une quarantaine de licenciements.

Les raisons invoquées par celle-ci sont toujours les mêmes : difficultés économiques de l'entreprise.

Les travailleurs de Beauport ne peuvent ni ne doivent accepter ces licenciements. Tout comme il y a deux ans lorsqu'il s'agissait des 13 licenciements, ils ne peuvent compter que sur leur propre lutte, leur propre détermination pour empêcher ces 40 nouveaux licenciements.

S'ils le veulent, ceux de Beauport ont suffisamment de ressources et de moyens pour engager cette lutte. La mobilisation autour de l'affaire des responsables syndicaux inculpés l'a récemment démontré.

"Crise" du pétrole: La loi du plus fort

La décision du gouvernement américain de subventionner toutes les importations de produits pétroliers aux Etats-Unis, vient de raviver les inquiétudes des pays européens à propos de ce qu'on appelle déjà la nouvelle crise de l'énergie.

En effet le président Jimmy Carter a décidé d'accorder une prime de 5 dollars par baril de fuel importé aux compagnies pétrolières. Il explique qu'il a pris cette décision pour garantir aux Américains qu'ils auront assez de mazout pour se chauffer l'hiver prochain quelle que soit la rigueur de cet hiver.

Que cette mesure réponde à des préoccupations de politique intérieure cela n'est pas impossible car aux Etats-Unis la course pour les futures élections présidentielles a commencé.

Mais les habitants des Etats-Unis ne sont certainement pas les seuls à avoir motivé le choix de Carter.

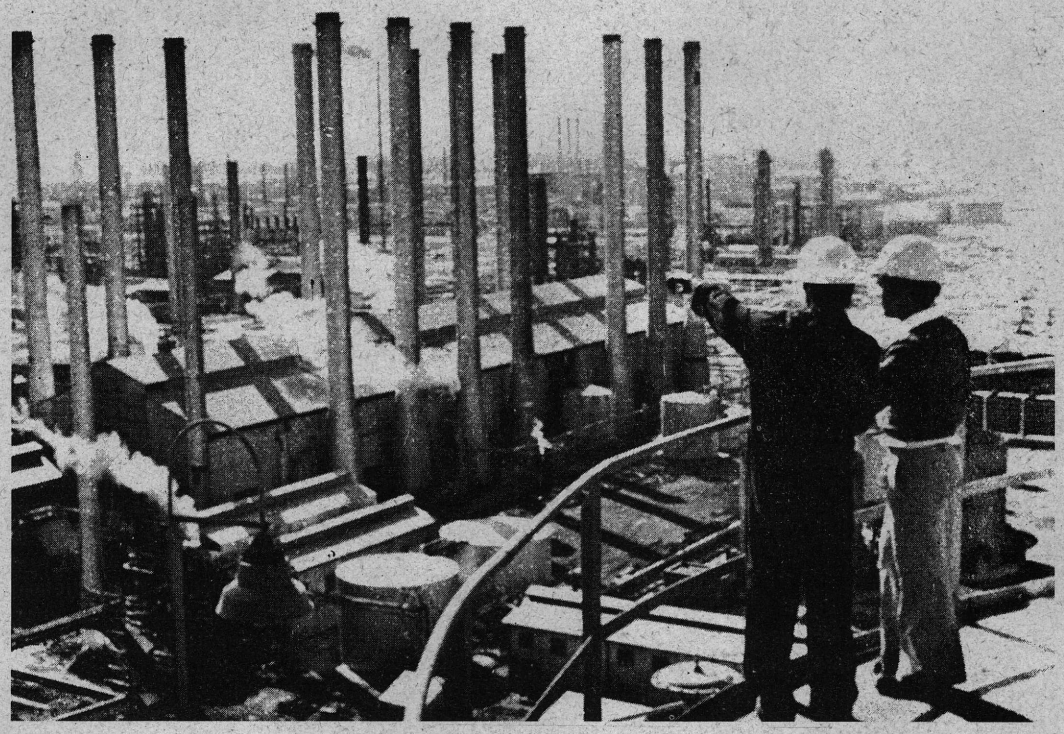
Il y a surtout la sauvegarde des profits des sociétés pétrolières, car c'est pour cette raison que depuis quelque temps un bluff gigantesque est organisé.

En effet, il est pratiquement sûr, qu'à l'heure actuelle et dans la dizaine d'années à venir au moins, il n'y a pas de risques réels de pénurie de pétrole. Pas plus aux Etats-Unis qu'ailleurs.

Après la crise du pétrole de 1973-1974, plus exactement lorsque les compagnies pétrolières cessèrent leur comédie, ayant obtenu les augmentations de prix qu'elles voulaient, le voile fut levé sur l'état réel des ressources pétrolières disponibles. On a pu vérifier, chiffres d'experts à l'appui, que la crise de 73-74 n'était nullement due à la pénurie mais bien à la spéculation des grands trusts mondiaux qui n'avaient pas hésité à manipuler l'opinion pour arriver à accroître leurs profits.

Ce qui était vrai en 1973 et 1974, l'est encore en 1979. Certes, la consommation continue de croître, mais la production aussi. De plus il existe d'importantes quantités de pétrole exploitables avec un investissement supérieur à celui couramment employé, et dont les compagnies ne se servent pas encore.

Alors, la psychose de pénurie de pétrole avec les risques de récession économique qui en découlent, c'est probablement encore une affaire de gros sous, montée pour une grande part par les milliardaires du pétrole.



Des réserves de pétrole encore importantes!.

Il est probable que les augmentations successives du prix du brut par les pays de l'OPEP, n'arrangent pas les affaires de tous les capitalistes. Mais là encore, les chiffres sont souvent présentés de telle sorte que les gouvernements fassent porter la responsabilité des hausses sur les exportateurs, alors que ce sont les grosses sociétés qui en sont responsables.

Dans un tel climat, les capitalistes spéculent. Les plus gros larguent les plus petits. C'est bien la loi de la jungle capitaliste.

C'est ainsi que les grosses sociétés pétrolières américaines ont décidé avec l'appui du gouvernement américain, leur représentant officiel, d'acheter à n'importe quel prix de gros stocks de pétrole; quitte à déséquilibrer le marché et à créer momentanément la pénurie sur le marché européen. Elles seront plus à l'aise par la suite pour imposer de nouveaux prix plus élevés. Une telle spéculation leur permet avec ces surprofits réalisés d'investir sans débourser d'argent dans l'énergie nucléaire, ou toute autre nouvelle source énergétique, qui nécessitent des investissements élevés et à long terme. Toute cette opération étant menée sans grignoter sur leurs profits réguliers.

Face à cette stratégie des capitalistes américains, les «Européens» crient leur indignation mais ils protestent d'autant plus qu'ils sont bien impuissants à dicter quoi que ce soit aux compagnies et au gouvernement américains.

Le week-end dernier, Jean François Poncet, le ministre français des Affaires Etrangères et président en exercice du conseil des ministres des neuf Européens, et André Giraud, ministre de l'industrie, étaient dépêchés à Washington pour exprimer «l'inquiétude» des Européens. Mercredi, c'est au tour du chancelier Schmidt d'Allemagne de l'Ouest de rencontrer Jimmy Carter, sans doute pour tenter de le faire reconsidérer sa position. Et d'ores et déjà, en Europe on parle de la «trahison de solidarité occidentale» de Washington. Mais Carter ne semble pas avoir l'intention de céder.

Lorsque la situation est préoccupante, c'est bien la loi du plus fort qui triomphe et est imposée aux autres dans la jungle capitaliste. Et l'impérialisme américain impose la sienne sans discussion.

C'est bien ce que le président Carter a déjà signifié aux deux premiers commis français dépêchés près de lui.

Dans leur course effrénée au profit, les compagnies pétrolières n'hésitent pas à faire courir de graves risques à l'économie mondiale. Car ces hausses successives et brutales perturbent les équilibres déjà bien instables de l'économie capitaliste, sans que personne, ni dirigeants politiques, ni grosses sociétés capitalistes y puissent grand chose. La «crise pétrolière» de 1973-1974 a provoqué une accélération de l'inflation mondiale, celle de 1979 peut avoir des effets encore plus graves.

Et de spéculations en tractations et en escroqueries qui constituent les dessous des tactiques des grosses sociétés capitalistes, ce sont des milliers et des milliers de petites gens qui risquent un jour, de se trouver entraînés et précipités vers une crise, véritable celle-là, et vers toutes ses conséquences.

Marianne TIBUS

DES MESURES SCELERATES CONTRE LES TRAVAILLEURS IMMIGRES

Le parlement français vient de voter un projet de loi inique contre les travailleurs immigrés en France. Le représentant du gouvernement sur cette question, Stoleru, a lui-même déclaré qu'il fallait prévoir 200 000 à 300 000 expulsions. Ainsi, non content de laisser les travailleurs immigrés subir les pires conditions de travail, habiter des logements insalubres et être en butte aux tracasseries administratives et policières, le gouvernement va légaliser cette situation.

Pour le gouvernement, les travailleurs immigrés n'ont que le droit de travailler, et encore si les patrons en ont besoin. Mais ils n'ont pas le droit de revendiquer avec leurs camarades de travail français contre l'exploitation qu'ils subissent. Ceux qui revendiquaient étaient jusqu'à présent taxés de «menace pour l'ordre public» et expulsés. Avec la nouvelle loi, le gouvernement se réserve la possibilité d'interdire l'accès du pays à ceux qu'il jugera trop vindicatifs. Ceux dont l'Etat jugera qu'«ils ne disposent pas de moyens d'existence suffisants» seront aussi refoulés à l'entrée en France. Officiellement tous les abus de jugement seront permis.

Dans le même temps les conditions de vie de ceux des travailleurs immigrés déjà en France seront aggravées : contrôles des papiers renforcés, difficulté d'avoir ses papiers renouvelés, menace permanente d'être jeté dehors, pour cause de chômage en particulier.

Une telle règlementation est bien celle d'un Etat bourgeois à la solde des capitalistes. Pour eux il a facilité l'immigration, fermant les yeux sur le scandale des «passeurs d'hommes» qui en organisant l'immigration clandestine rançonnaient littéralement les travailleurs immigrés. Il faut dire qu'à cette époque les patrons français avaient besoin de main-d'œuvre.

Aujourd'hui, c'est encore à ces capitalistes que l'Etat donne un moyen supplémentaire d'avoir des travailleurs dociles à sa disposition. Ce moyen c'est l'expulsion, dont un patron pourra à tout instant menacer un travailleur immigré.

Enfin le gouvernement légalise un dernier scandale, celui de l'internement avant expulsion. Peu de gens en France sont informés des conditions ignobles dans lesquelles sont internés les travailleurs immigrés sur le point d'être expulsés et cela parfaitement illégalement. Aujourd'hui le gouvernement se donne le droit de pratiquer et de multiplier ces pratiques policières.

Cette nouvelle loi ne doit pas passer inaperçue. Elle concerne tous les travailleurs qui ne doivent pas accepter de voir le gouvernement écraser davantage leurs camarades immigrés.

Les travailleurs antillais ne sont pas légalement considérés comme des «immigrés». Pourtant ils sont eux aussi, bien que de façon indirecte, concernés par ces nouvelles lois. Car la propagande xénophobe et raciste entretenue par le gouvernement, les tracasseries et les mesures répressives les touchent aussi de très près. Et eux qui connaissent les humiliations et les difficultés de la vie d'émigrés doivent se sentir d'autant plus solidaires de leurs camarades «étrangers» touchés par ces nouvelles lois.

Et cela d'autant plus que la loi s'inscrit dans une politique bien précise du gouvernement français. Cette politique vise à restreindre, à grignoter les droits, les avantages de tous les travailleurs. Il n'y a pas si longtemps encore le gouvernement s'en prenait au droit de grève, tentait de réduire le droit de manifestation. En acceptant cette loi contre les travailleurs immigrés, les travailleurs encourageraient le gouvernement à mieux s'attaquer à la classe ouvrière.

Noël CANTUIS

GUADELOUPE : A PROPOS DE L'AFFAIRE DE L'HAITIEN AGRESSE

QUAND LA PROPAGANDE ANTI-EMIGRES INCITE AU CRIME

Il y a plus d'un mois de cela, un émigré haïtien qui venait de débarquer au Raizet en provenance d'Haïti fut agressé par des policiers guadeloupéens à sa sortie de l'aéroport. Ceux-ci voulaient l'embarquer à tout prix et, lui qui se savait en règle s'y opposa.

L'un des policiers à la gâchette facile, employant des méthodes qui rappellent celles des policiers français vis-à-vis des travailleurs émigrés, arabes, africains, antillais, sortit son revolver et fit feu. A la suite de cette agression criminelle l'Haïtien fut hospitalisé un mois au Centre Hospitalier de Pointe-à-Pitre et à sa sortie de l'hôpital il fut renvoyé dans son pays. Mais il porta plainte et l'affaire passera bientôt devant les tribunaux.

Ce fait divers n'a pas eu les honneurs de la première page de France-Antilles avec photos à l'appui, comme cela se passe habituellement quand il s'agit d'un travailleur émigré accusé de vol. Car dans ce cas-là c'est un policier qui est en mauvaise posture.

En fait l'attitude de ce policier guadeloupéen vis-à-vis d'un émigré haïtien ne se distingue guère de celle des autres polices envers les émigrés. Leur racisme et leur haine anti-émigrés s'expriment bien souvent violemment. Quand ils ont affaire à un travailleur émigré ils voient rouge. Et bien souvent ils n'hésitent pas à faire usage de leurs armes.

Si les policiers en arrivent à user aussi facilement de la gâchette contre les émigrés, c'est qu'ils subissent directement le climat anti-émigré créé et entretenu par le pouvoir, en particulier contre les Haïtiens et les Dominicains. La préfecture, certains politiciens et des journaux comme France-Antilles s'attachent à présenter l'émigré haïtien ou dominicain comme l'éternel «voleur», «violeur», «drogué», «trafiquant» etc... Ils veulent forger pour les besoins de leur politique une image peu reluisante de l'émigré. Ce dernier a bien souvent pour seul défaut d'être chômeur et pauvre, venu ici pour trouver quelque «job».

Et s'il existe dans la population des sentiments xénophobes grandissants c'est, en grande partie en raison de la propagande du pouvoir.

Les travailleurs guadeloupéens doivent être solidaires des émigrés haïtiens qui sont eux aussi des travailleurs. En particulier, ils doivent exiger de leurs organisations syndicales, politiques ou démocratiques l'organisation d'actions de protestation contre toute mesure de répression à l'encontre des travailleurs émigrés. Il existe en Guadeloupe trop de cas de répression scandaleux qui restent dans l'ombre, inconnus de l'opinion publique.

Régulièrement, des travailleurs haïtiens et dominicains sont gardés à vue, molestés par la police ou les gendarmes, battus, et cela se passe dans l'indifférence générale.

Un policier tire sur un émigré, un tel acte devrait entraîner une riposte immédiate de tous ceux qui en Guadeloupe ont à cœur le respect et la dignité de l'homme quelle que soit sa race ou sa nationalité. Il est temps que la protestation contre de tels actes se fasse la plus large et la plus virulente possible.

Pierre MICHAUT

COMBAT OUVRIER

Responsable de publication :
G. BEAUJOUR
Adresser
toute correspondance :
EN GUADELOUPE
à Gérard BEAUJOUR
B.P. 214
97110 POINTE-A-PITRE
EN MARTINIQUE
B.P. 386
97204 FORT-DE-FRANCE
EN FRANCE écrire à :
Combat Ouvrier
B.P. 145
75023 PARIS CEDEX

Impression
CIF Pointe-à-Pitre
Commission paritaire
N° 51728